



Déclaration liminaire du SNUipp : CAPD 17 novembre 2009 TOUS MERITANTS TOUS REVALORISES

Le premier point à l'ordre du jour de cette CAPD est l'avancement des enseignants du premier degré.

Cette année, l'avancement revêt un caractère particulier puisque le ministre a annoncé l'ouverture de 4 chantiers pour la revalorisation des enseignants. Le Président de la République confirme, dans cette période d'examen du budget, le dogme gouvernemental du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, dogme fondé uniquement sur une idéologie réactionnaire que nous ne pouvons que combattre et dénoncer puisqu'elle vise à démanteler les services publics. Il a affirmé que ces « économies » réalisées devaient permettre de financer cette indispensable revalorisation.

Les propositions ministérielles sur la revalorisation concernent :

- les nouveaux recrutés,
- les enseignants titulaires en début de carrière,
- l'avancement de grade avec selon le ministre un nouveau grade « accessible à ceux dont l'engagement et l'investissement auront été particulièrement importants » pour « un meilleur équilibre entre le mérite et l'ancienneté »,
- le paiement d'heures supplémentaires pour rémunérer de nouvelles missions ou des vacances dans le cadre de dispositifs tel l'accompagnement éducatif.

Pour le SNUipp, ces propositions sont bien loin de l'affichage ministériel et des promesses électorales qui prétendaient revaloriser tous les enseignants et sont une véritable provocation. Ces nouvelles modalités, en lien avec l'autoritarisme qui se développe dans tous les départements et dans la plupart des circonscriptions, laissent présager le pire.

Aujourd'hui, seulement 18% des enseignants des écoles partent en retraite à la hors classe et moins de 2% en ayant accédé à l'indice terminal 783 de cette classe. Seulement 3785 promotions à la Hors-Classe des professeurs des écoles pour toute la France : nous sommes loin des promesses de 15% de promus possibles dans ce nouveau corps lors de sa création en 1989.

Depuis 2000, la valeur du point d'indice est décrochée de l'indice des prix et la perte du pouvoir d'achat est d'environ 9% !

L'OCDE place la France en 22^{ème} position sur 28 pays pour les salaires des enseignants du primaire.

Le SNUipp demande un seul rythme d'avancement pour tous au sein d'une nouvelle grille indiciaire comportant une classe unique avec un indice terminal de 783. Les promotions se feraient ainsi à la plus grande vitesse et automatiquement dès que l'ancienneté requise dans l'échelon serait atteinte, ce qui est le cas actuellement pour le corps des IEN.

Le SNUipp souhaite que la valeur du point d'indice soit revalorisée de 5% et que 50 points supplémentaires soient attribués à chaque échelon.

Ce sont de telles mesures qui permettraient la réelle revalorisation de tous les enseignants. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous serons en grève le 24 novembre.

Nous vous demandons de bien vouloir transmettre cette déclaration au Ministre de l'Education nationale.